



**COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU JEUDI 23 JANVIER 2025.**

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce **jeudi 23 janvier 2025 de 16h à 18h**, sous la haute Autorité de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT ;**
- II. COMPTE RENDU DES SESSIONS DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DES MARDIS 14 ET 21 JANVIER 2025 ;**
- III. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ;**
- IV. DIVERS.**





I. AU TITRE DE SON MESSAGE

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, le Général Mamadi DOUMBOUYA a ouvert la séance en exprimant ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé lors de son déplacement au Ghana pour l'investiture du nouveau Président, **Son Excellence Monsieur John Dramani Mahama**.

Le Chef de l'État a appelé chaque membre du Gouvernement à s'investir pleinement dans la réalisation des objectifs assignés à leurs départements. Il a souligné l'importance de l'atteinte des résultats pour le bien-être des populations et a insisté sur la nécessité d'accroître la rigueur dans la gestion des ressources. Un appel a été fait pour un engagement plus fort cette année, afin d'assurer le suivi rigoureux des réformes et des projets, notamment dans les domaines des infrastructures, de la santé, de l'éducation et des secteurs sociaux de base. Le Premier ministre, ainsi que le ministre des Infrastructures, et des Travaux Publics et les Ministres concernés, ont été spécialement chargés de veiller à la livraison des projets prévus pour 2025 dans les délais convenus.

Le Président de la République a rappelé que l'année 2025 représentait un enjeu crucial pour le Gouvernement face aux nombreux défis à relever. Il a encouragé l'ensemble des Ministres à maintenir la rigueur dans leurs actions et à respecter les engagements pris. Chaque Ministre doit œuvrer selon son domaine de compétence et participer aux efforts collectifs pour garantir l'effectivité de ces engagements. Le Premier ministre et plusieurs ministres ont été appelés à continuer leurs efforts dans ce sens.

Le Chef de l'État, Son Excellence le Général Mamadi Doumbouya, a également exprimé la nécessité pour le Gouvernement de demeurer proche des populations afin de répondre efficacement à leurs préoccupations. Cette proximité ne peut être obtenue qu'à travers une meilleure collaboration et une solidarité renforcée au sein du Gouvernement, ainsi qu'avec les équipes administratives de chaque département.

Il a été demandé aux membres du Gouvernement et à l'ensemble de l'Administration publique de faire preuve de responsabilité et d'adopter les principes de bonne gouvernance économique dans la gestion des biens publics. L'accent a été mis sur la priorité à accorder à l'intérêt général et sur la



nécessité d'être exemplaire dans la gestion des ressources publiques, tout en faisant preuve de transparence et de dévouement envers la République.

Concernant la lutte contre la corruption, le Président de la République a précisé que celle-ci ne viserait personne en particulier, mais elle consiste à assainir les finances publiques, à garantir la transparence et à instaurer une culture de reddition des comptes dans l'Administration publique.

Enfin, le Président de la République a rappelé aux membres du Comité Stratégique de Simandou l'importance de maintenir une rigueur constante dans le suivi du projet Simandou, afin d'assurer sa réussite dans le respect des engagements et des délais contractuels convenus avec les partenaires industriels. Il a également souligné la nécessité de continuer à développer le programme de développement socio-économique durable et responsable Simandou 2040 avec l'appui de l'ensemble du Gouvernement.

II. COMPTE RENDU DES SESSIONS DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DES MARDIS 14 ET 21 JANVIER 2025

Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement Amadou Oury BAH a fait un compte rendu résumé des sessions ordinaires des Conseils du Gouvernement ci-dessous :

Pour la session du mardi 14 janvier 2025

AU TITRE DE SON MESSAGE

Monsieur le Premier ministre a abordé deux (02) points, à savoir :

- 1. Les instructions du Chef de l'Etat lors de la présentation des vœux de nouvel an 2025 par le Gouvernement ;**
- 2. Les directives édictées par le Chef de l'Etat lors de son discours à la nation, le 31 décembre 2024.**

Concernant le premier point, Monsieur le Premier Ministre a informé qu'à la suite de la présentation des vœux de nouvel an par le Gouvernement, le jeudi 09 janvier 2025, le Chef de l'Etat lui a instruit de veiller à la mise en œuvre effective des instructions relatives aux questions de justice et de sécurité.

Pour ce faire, le Chef du Gouvernement a invité les Ministres en charge de la Justice et de la Sécurité, chacun en ce qui le concerne, à prendre toutes les dispositions idoines pour l'exécution des instructions du Chef de l'Etat.



De plus, en application de l'instruction du Président de la République, qui lui a demandé de veiller à l'achèvement dans les meilleurs délais des infrastructures en construction à Sangoyah et à Cosa visant à permettre à la jeunesse de ces localités de s'épanouir, le Chef du Gouvernement a instruit aux Ministres en charge de la Jeunesse et des Infrastructures de se mettre en rapport avec le pool financier de l'Etat, en vue de prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de cette instruction.

Dans ce contexte, le Chef du Gouvernement a attiré l'attention des membres du Conseil que cette année est cruciale et pleine de défis à relever et en a appelé à la synergie d'actions des membres du Gouvernement, au travail collaboratif avec les autres agents de l'Etat, pour plus de résultats escomptés, au bénéfice de l'Etat et du peuple de Guinée.



Pour la session du lundi 21 janvier 2025

AU TITRE DE SON MESSAGE

Le Chef du Gouvernement a abordé deux (02) points, à savoir :

- 1. Les problématiques et défis liés à la gestion des sociétés publiques en Guinée ;**
- 2. La création d'emplois et l'amélioration de l'employabilité des jeunes.**

Au titre de la gestion des sociétés publiques, et conformément à la volonté du Chef de l'Etat d'améliorer la gestion publique, Monsieur le Premier ministre a attiré l'attention du Conseil sur la nécessité d'une plus grande transparence dans la gestion des sociétés publiques qui représente un enjeu majeur pour le développement économique et social de notre pays.

Il a indiqué que ces structures ont été conçues pour être des leviers stratégiques pour la croissance nationale et apporter des réponses aux défis de développement économique de notre pays. Sans vouloir faire un état des lieux des sociétés publiques, le Chef du Gouvernement a demandé au Ministre de l'Economie et des Finances, en rapport avec le Ministre du Budget, de faire parvenir dans un délai de 15 jours, un rapport détaillé faisant état de la conformité avec le cadre réglementaire en vigueur, ainsi que de la gestion et de la mobilisation effective des recettes au titre des exercices 2023 et 2024.

Le Premier ministre a demandé qu'une communication soit faite à ce propos au Conseil interministériel du mardi 4 février 2025.



Parallèlement à la revue détaillée des sociétés publiques, le Chef du Gouvernement a instruit le ministre de l'Economie et des Finances de mettre en œuvre une campagne de communication et de sensibilisation dans le but d'amener les dirigeants des sociétés publiques à prendre conscience de leurs responsabilités, en faisant preuve de rigueur, d'exigence, de transparence et de professionnalisme dans l'exercice de leurs fonctions.

Monsieur le Premier ministre a rappelé que la mission de ces entités est de maximiser les ressources et de garantir des retours significatifs à l'État et aux citoyens. Il a souligné que l'instauration d'une culture de résultat au sein des sociétés publiques est essentielle et que cela passe par la formation, l'incitation au mérite et la valorisation des efforts individuels et collectifs.

Le Chef du Gouvernement a indiqué qu'il est important que les ministères de tutelles des sociétés publiques mettent en place et appliquent des mesures visant :

- a) L'élaboration des critères objectifs de nomination des gestionnaires ;
- b) Le renforcement continu des mécanismes de contrôle et d'évaluation ;
- c) L'adoption des sanctions en cas de manquements ;
- d) La sensibilisation à la culture de la performance.

Monsieur le Premier ministre a ainsi invité tous les acteurs concernés à unir leurs efforts pour garantir des performances optimales et une contribution accrue au bien-être collectif.

Au titre du deuxième point relatif au cadre de la création d'emplois et de l'amélioration de l'employabilité des jeunes, le Chef du Gouvernement, étant un engagement important du Président de la République, a informé du **Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat Agricole (PAENA)**, une initiative stratégique visant à répondre au chômage élevé en République de Guinée (qui est d'environ 10,2% à Conakry et 6,1% en milieu rural) et à limiter l'immigration irrégulière qui concerne 8,03% de la jeunesse guinéenne.

Monsieur le Premier ministre a indiqué que ce Programme ambitionne d'offrir une alternative durable et attractive à l'immigration, en permettant aux jeunes, hommes et femmes, de s'insérer de manière productive et pérenne dans la vie active. Il a ajouté que le PAENA a proposé de relever ce défi en créant des emplois et des richesses en milieu rural à travers une approche structurée. Dans ce cadre, chaque région bénéficiera d'un domaine agricole intégré, avec pour objectifs :

1. De renforcer les compétences entrepreneuriales des jeunes pour encourager l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles.
2. D'aménager les zones agricoles avec des infrastructures modernes pour la production et la transformation post-récolte.



3. De s'appuyer sur les résultats de la recherche pour optimiser la productivité agricole.
4. De faciliter la réintégration des jeunes migrants de retour grâce à l'entrepreneuriat agricole.
5. D'améliorer l'accès aux services sociaux de base dans les zones ciblées.

Le programme PAENA s'inscrit donc dans une vision de développement durable qui associe création d'emplois, lutte contre l'immigration irrégulière et modernisation de l'agriculture guinéenne.

Le Premier Ministre, pour clore son propos, a invité tous les membres du Conseil à apporter un appui à la mise en œuvre de cette importante initiative.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a présenté une communication sur les rapports de la Guinée dus aux organes de traités des Nations Unies et sur l'Examen Périodique Universel de la Guinée en 2025.

Egalement, Monsieur le Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a présenté une communication relative à l'instauration d'une journée de la planification et de la coopération internationale.

III. AU TITRE DES DECISIONS

Communication du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme portant sur les rapports de la Guinée dus aux organes de traités des Nations Unies et sur l'Examen Périodique Universel de la Guinée en 2025.

Le Conseil, après enrichissement du rapport à l'issue du Conseil du Gouvernement du 14 janvier 2025, a validé les rapports de la Guinée dus aux organes de traités des Nations Unies et sur l'Examen Périodique Universel de la Guinée en 2025 et a demandé sa transmission au Système des Nations Unies avant le 27 janvier 2025.

Communication du Ministre du Plan et de la Coopération Internationale relative à l'instauration d'une journée de la planification et de la coopération internationale.

Le Conseil a décidé de :

1. L'instauration officielle de la Journée de la Planification et de la Coopération Internationale, tous les deux ans ;
2. L'organisation de la 1^{ère} édition le 26 février 2025 à Conakry ;
3. La création d'une ligne budgétaire dédiée.

Mesures législatives



Le Conseil a validé les avant projets de Loi :

- portant code du tourisme ;
- et portant statut de l'artiste et des professionnels de la culture.

IV. AU TITRE DES DIVERS

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports a informé le Conseil du potentiel report du CHAN 2025 de février 2025 à août 2025 en raison de l'absence d'homologation, par la commission d'organisation du CHAN, des stades des pays organisateurs (Tanzanie, Ouganda et Kenya).

Il a rappelé que le stade de la Tanzanie non homologué pour le CHAN avait malheureusement abrité en novembre 2024, sur instruction de la CAF, le match stratégique "Tanzanie-Guinée" dans le cadre des qualifications pour la CAN Maroc 2025. Le Ministre a ajouté que ce point fait partie des réclamations de la plainte Guinéenne contre la Tanzanie.

Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a porté à la connaissance du Conseil la survenue des feux de brousse dans la réserve de biosphère de Ziama dans la soirée du dimanche 12 janvier 2025.

Elle a rassuré que les équipes du département y ont fait face et maîtrisé les feux le même jour. Elle a ajouté que des équipes de surveillance sont mises en place jusqu'aux premières pluies.

La Ministre a également informé que des séances de sensibilisation sont également organisées, à travers le Centre forestier de N'zérékoré, à l'endroit des communautés sur la gestion des feux de brousse.

Madame la Ministre en charge de l'Enseignement Technique a informé de la tenue de la première réunion du Comité de Pilotage sur le projet « Partenariat de développement public-privé pour soutenir le développement des compétences industrielles dans le secteur de la transformation des minéraux en Guinée ».

Ce projet, auxquels sont impliqués les ministères en charge de l'Enseignement Technique, de l'Enseignement Supérieur, des Mines, de l'Environnement, du Commerce et de la Communication, permettra la création de l'école de formation aux métiers de l'alumine en Guinée pour soutenir les besoins de l'industrie minière tout en renforçant les capacités de notre jeunesse selon les exigences du marché du travail. Les partenaires sont l'ONUDI et ALTEO.

Par ailleurs, la Ministre a informé le Conseil que son département effectuera sa retraite annuelle du 24 au 27 janvier 2025.



Conakry le 23 janvier 2025

LE CONSEIL DES MINISTRES

A stylized logo of Guinea, featuring a red silhouette of a person wearing a traditional hat, positioned above the word 'Guinée' written in a large, red, cursive font.

Guinée